



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Srebrenica, 30 ans après : un couac dans la « mnémosphère » ?

Frédéric Crahay

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Novembre 2025

L'année 2025 marque un tournant dans la reconnaissance internationale du génocide de Srebrenica. Il y a trente ans, entre le 11 et le 22 juillet 1995, plus de 8 000 hommes et garçons musulmans bosniaques étaient systématiquement assassinés dans la région de Srebrenica, dans ce qui est reconnu aujourd'hui comme le seul génocide perpétré en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Trois décennies plus tard, la commémoration de ce crime contre l'humanité révèle autant la force de la mémoire collective que les défis persistants de la reconnaissance historique dans un monde où le négationnisme demeure une arme politique. En mai 2024, après des années de résistance diplomatique, l'Assemblée générale des Nations Unies a enfin adopté la résolution A/RES/78/282, parrainée par l'Allemagne et le Rwanda, désignant le 11 juillet comme « Journée internationale de réflexion et de commémoration du génocide de 1995 à Srebrenica »¹. Cette résolution, adoptée avec 84 voix pour, 19 contre et 68 abstentions, représente bien plus qu'un symbole : elle constitue l'aboutissement d'une lutte de près de trente ans pour la reconnaissance officielle d'un crime qui avait été commis sous le regard impuissant de la communauté internationale. Cette institutionnalisation de la mémoire s'est concrétisée par une série d'événements commémoratifs d'une ampleur sans précédent. Le 8 juillet 2025, l'Assemblée générale de l'ONU à New York a organisé la première commémoration officielle, rassemblant hauts responsables internationaux et survivants. « Il y a trente ans, les Nations unies et le monde ont abandonné la population de Srebrenica. Cet échec collectif ne fut pas un accident de l'histoire. Il fut le résultat de politiques, de propagande et de l'indifférence internationale » a alors déclaré António Guterres, le secrétaire général des Nations unies.

Le 11 juillet, à Potočari, près de Srebrenica, sur le lieu où les familles (femmes, enfants et vieillards) ont vu leurs proches pour la dernière fois, avant qu'ils ne soient embarqués dans des bus pour être assassinés dans les jours suivants, des milliers de personnes du monde entier se sont rassemblées pour l'inhumation de sept nouvelles victimes identifiées, dont deux jeunes hommes de 19 ans. Ces funérailles annuelles, désormais ritualisées, illustrent la dimension tragiquement inachevée de ce génocide : 30 ans après, près de 1 000 victimes demeurent introuvables, et les familles continuent d'inhumer des restes partiels de leurs proches, souvent dispersés dans plusieurs fosses communes.

¹ Le texte de la résolution : <https://docs.un.org/fr/A/RES/78/282>

L'adoption de la résolution onusienne a catalysé une mobilisation commémorative internationale remarquable. Plusieurs pays ont officiellement commémoré le 30^e anniversaire du génocide en 2025, marquant une rupture avec les commémorations essentiellement locales des années précédentes. La Belgique, et particulièrement Bruxelles, a organisé plusieurs commémorations officielles et symboliques, notamment l'inauguration d'une plaque commémorative, rue de Bosnie, à Saint-Gilles, en hommage aux victimes. Des membres de la diaspora bosniaque, des officiels belges et l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine étaient présents lors de ces hommages. Au Royaume-Uni, la cérémonie nationale s'est tenue le 17 juin 2025 à la cathédrale Saint-Paul de Londres, en présence de près de 2 000 invités. L'organisation « Remembering Srebrenica » a choisi comme thème « Remember Yesterday, Act Today » (Se souvenir d'hier, agir aujourd'hui), soulignant la nécessité d'une mémoire active face aux résurgences contemporaines de la haine. En France, les autorités parisiennes ont pour la première fois autorisé l'érection d'un monument aux victimes du génocide de Srebrenica, tandis que se déroulait une lecture continue des noms des 8 372 victimes. Aux Pays-Bas, pays particulièrement concerné par l'histoire de Srebrenica, en raison de la présence du bataillon néerlandais de la FORPRONU *Dutchbat III* lors de la chute de l'enclave, le ministre des Affaires étrangères Caspar Veldkamp s'est rendu à Potočari pour réitérer les « plus profondes excuses » de son pays. Cette démarche témoigne de la persistance d'une culpabilité collective néerlandaise liée à l'incapacité des Casques bleus à protéger la population civile.

Paradoxalement, cette reconnaissance internationale accrue s'accompagne d'une intensification préoccupante du négationnisme. Selon le rapport 2024 du Centre mémorial de Srebrenica, les cas documentés de déni du génocide ont triplé par rapport à l'année précédente, passant à 305 incidents recensés rien qu'en Bosnie-Herzégovine, avec une recrudescence particulière en avril et mai 2024, au moment des débats sur la résolution onusienne. Cette résistance trouve ses foyers les plus actifs en Serbie et en République serbe de Bosnie (Republika Srpska). Le président serbe Aleksandar Vučić – qui a longtemps cherché à maintenir une position d'équilibre et ambiguë, entre les pressions internationales et le sentiment nationaliste serbe – a orchestré une campagne diplomatique intense contre la résolution, mobilisant l'appareil diplomatique serbe pour convaincre des dizaines de pays de voter contre le texte. Le phénomène dépasse désormais le cadre balkanique. Des banderoles et des graffitis sont apparus à Belgrade au printemps 2024, de manière clairement coordonnée, proclamant que « le seul génocide dans les Balkans était contre les Serbes. »² L'Union européenne a tenté de réagir fermement à cette résurgence négationniste. António Costa, président du Conseil européen, a déclaré lors des commémorations à Srebrenica : « Il n'y a pas de place en Europe – ni nulle part ailleurs – pour le déni du génocide, le révisionnisme ou la glorification des responsables. » La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé à préserver la vérité historique et condamné « fermement tout déni, distorsion ou minimisation du génocide de Srebrenica ». Cette fermeté rhétorique contraste néanmoins avec la réalité politique des Balkans occidentaux, où l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine demeure entravée par les divisions ethniques et les blocages institutionnels. La Republika Srpska continue de contester l'autorité des institutions centrales bosniaques, utilisant le déni du génocide comme instrument de légitimation politique.

² Massimo Moratti, *Trente ans après : La Serbie dans le déni du génocide*, 10 juillet 2025, voir : www.justiceinfo.net, consulté le 12 septembre 2025.

Trente ans après le génocide de Srebrenica, la commémoration de 2025 révèle une réalité contrastée. D'un côté, la reconnaissance internationale officielle marque une victoire indéniable pour les survivants et les familles de victimes. L'institutionnalisation de cette mémoire au niveau onusien constitue un rempart juridique et moral contre l'oubli. De l'autre, la persistance et l'intensification du négationnisme démontrent que la bataille pour la vérité historique est loin d'être achevée. Plus inquiétant encore, ce négationnisme s'épanouit dans un contexte géopolitique favorable, où certains États instrumentalisent le relativisme historique à des fins stratégiques. L'enjeu dépasse désormais le seul cadre balkanique. Comme l'a rappelé Dzemka Civic, une rescapée de 1995 : « Aujourd'hui, il y a des mères en Ukraine et en Palestine qui vivent la même chose que nous avons vécue. Le monde n'a rien appris. »³

En effet, lorsque l'on évoque le drame humain de Srebrenica, comment ne pas mentionner ceux qui se déroulent – à nouveau sous nos yeux – à Gaza, en Ukraine ou au Soudan, et qui rappellent des épisodes de l'histoire que nous espérons révolus ? Au-delà des appartenances, ce sont les pertes humaines et, avant tout, civiles qui nous interpellent. Cette universalisation de la souffrance impose à la communauté internationale un devoir de cohérence dans l'application du droit international et la prévention des crimes de masse. La mémoire de Srebrenica devient ainsi un test de crédibilité pour l'ordre juridique international. Face aux tentatives de révision historique, la vigilance demeure le prix de la vérité. Car comme l'ont proclamé les 8 372 pierres tombales de Potočari, certaines vérités ne peuvent être ensevelies, même sous trente années de déni politique.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

³ Jean-Baptiste Chastand, « Commémoration du massacre de Srebrenica : Trente ans après, l'amertume des familles endeuillées », *Le Monde* du 12 juillet 2025.